

François disciple du Christ serviteur.

PLAN

I LE MOT *SERVITEUR* DANS LES ECRITS DE FRANÇOIS.

1.1 Le mot serviteur dans les écrits de François.

1.2 Jésus serviteur : en référence aux écrits de François.

1.2.1 Mt 20/20-28
Mt 20/25-26
Mt 20/28

1.2.2 Jn 13

II LES TEXTES DE FRANÇOIS

2.1 Textes utilisant Mt 20/20-28

2.1.1 Admonition 4/1-2
2.1.2 1R 4/6
2.1.3 1R 5/9-12

2.2 Textes utilisant Jn 13

2.2.1 1R 6/3

Introduction

Je remercie le P. S. M. Morgain de nous avoir invité à parler dans le cadre de l'Institut St Jn de la Croix. Comme cela est écrit je suis gardien des frères mineurs ou franciscains ici à Toulouse. Ceci veut dire tout d'abord que François d'Assise n'a voulu comme responsable de ses frères : ni Père Abbé, ni Prieur mais un frère qu'il appelle gardien, nommé par le frère Provincial pour s'occuper et veiller sur ses frères, les exhorter, les encourager, le réconforter." Tout ce que je vais dire est bien entendu marqué par la position que j'occupe dans la fraternité Mais il n'y a pas que cela. J'y reviendrai en conclusion.

Dans un premier temps nous examinerons le sens du mot serviteur chez François, en lien avec quelques citations évangéliques. Nous avons recherché les textes de St François où celui-ci utilise explicitement des citations de l'Evangile se rapportant au service.

Dans un deuxième temps, nous étudions quelques textes de François qui utilisent les citations évangéliques repérées. Quelques autres citations des textes de François enrichiront cet exposé.

I Le mot <i>SERVITEUR</i> DANS LES ECRITS DE FRANÇOIS.
--

1.1 Le mot *serviteur* dans les écrits de François.

Dans les textes que nous avons de lui, François s'adresse à ses frères avec le vocable *frater*, puis celui de *religiosus*. Mais il préfère utiliser plus souvent le mot *servus Dei*¹ (23 fois). Concernant cette dernière expression, P. Brunette qui a étudié l'aspect symbolique d'une partie des textes de François d'Assise, c'est-à-dire des Admonitions, dit que ce *servus Dei*, est "une expression de souche biblique passée au vocabulaire monastique médiéval."² Il conçoit le frère comme serviteur de D ; ses recommandations le prouvent : Adm 11/1 : *au serviteur de D rien ne doit déplaire, excepté le péché*³.

Serviteur de Dieu

Dans la Bible et la tradition juive, la "avodah, *le service* vient du mot "èvèd, *serviteur* qui veut dire "service." C'est LE service, le service par excellence. C'est la vie liturgique au sens large, la vie de prière. Venant de la Bible et passant dans le vocabulaire médiéval, le *servus Dei* témoigne de cette étymologie. Le *servus Dei* dont parle François d'Assise est celui qui a pris un engagement vis-à-vis de Dieu, un engagement de prière, de liturgie. C'est cet engagement-là qui fait de quelqu'un un *servus Dei*, un serviteur.

Ce qui nous intéresse surtout ici, ce ne sont pas seulement les Admonitions Exhortations, mais aussi les textes des Règles ou d'autres textes. C'est que chez François d'Assise, *servus, serviteur* va avec une fonction, une charge importante.

Par exemple, il lie ce mot avec le pape (2R1) ou le ministre général 2R8/1 : *Que tous les frères soient tenus d'avoir toujours un des frères de cette religion comme ministre général et serviteur de toute la fraternité, et qu'ils soient fermement tenus de lui obéir*. Le serviteur en tant qu'exerçant l'obéissance couvre toute l'étendue de la vie fraternelle. Il n'y a à cela aucune exception.

Il utilise aussi ce mot dans un contexte d'obéissance : celui à qui a été confié l'obéissance (2LFid 42). "Il ne conçoit pas la charge de ministre sans un rôle de service."⁴ Le service caractérise la manière d'exercer la charge de l'obéissance. Il apparaît ainsi principalement dans un contexte d'obéissance, mais ceci est, à mon avis, la condition pour un autre type de relation, plus large et plus vaste celui-là, que j'évoquerai en conclusion.

1.2 Jésus *serviteur* : en référence aux écrits de François.

De Jésus serviteur, François retiendra principalement deux épisodes. Les deux épisodes sont proches l'un et l'autre de la Passion mais tandis que l'un se trouve en Mt, l'autre se trouve en Jean et tandis que l'un se réfère à une rencontre et à un discours, l'autre est une action symbolique de grande portée. En Mt ce qui frappera François c'est le petit discours de Jésus qui suit la demande de la mère de Zébédée. En Jn, l'épisode du lavement des pieds sera pour lui emblématique.

¹ On met l'accent sur la dimension horizontale et fraternelle des relations instaurées par François et on a raison, mais il ne faut pas oublier que pour François, il y a toujours une relation verticale. L'utilisation massive du vocable *servus Dei* est là pour le prouver. Mais cette relation verticale elle-même est dans un sens de service. Sans doute faut-il entendre le *servus* dans un sens subjectif (il est le serviteur qui appartient à D) mais aussi dans un sens objectif (il est celui qui sert D).

² P. Brunette, *Essai*, p. 92.

³ Voir encore Adm : 6/3 : "Alors, c'est grande honte pour nous, serviteurs de Dieu : les saints ont agi et nous, en racontant leurs œuvres, nous voulons en recevoir gloire et honneur." 13/1 : "Heureux les pacifiques, car ils seront appelés fils de Dieu. Le serviteur de Dieu ne peut connaître ce qu'il a de patience et d'humilité en lui tant qu'il obtient satisfaction."

⁴ P. Brunette, *Essai*, p. 93, n. 87. C'est la raison pour laquelle il nomme 14 fois *servus* avec *minister* : 1R 4/2,6 ; 5/3 (2x) ; 5/4 ; 5/6 (2x) 5/7, 11 ; 16/3 ; 18/2 ; 2R 10/1, 5, 6.

François se servira de ces deux sources à différents moments soit dans ses écrits soit dans ses lectures ou à telle ou telle occasion de sa vie. Il se fera lire, encore au moment de sa mort, le récit du "lavement des pieds".

Mt 20/20-28

C'est une longue péricope qui est située dans un contexte proche de la passion et qui se place avant l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem. Elle est relativement longue et est faite d'un dialogue, Mt 20/20-24, et d'un petit discours de Jésus, Mt 20/25-28.

Le dialogue entre la mère des fils de Zébédée et Jésus n'a pas retenu l'attention de François, mais par contre le discours que Jésus prononce suite à cette entrevue aura marqué François. Il en citera deux versets dans une de ses règles et le verset le plus important en deux autres endroits. En effet il va citer Mt 20/25-26 en 1R 5/9-12 et Mt 20/28 est cité en Adm 4/1 et en 1R 4/6.

Mt 20/25-26

Jésus fait une constatation de l'utilisation et du rôle du pouvoir et de la domination chez les chefs des nations et chez les grands :

Mais Jésus les (ses apôtres) appela et leur dit: Vous le savez, les chefs des nations les tiennent sous leur pouvoir et les grands sous leur domination. Mt 20/25.

A partir de cette observation faite au regard de la politique générale que chacun peut avoir sous les yeux, Jésus fait ses recommandations aux siens :

*Il ne doit pas en être ainsi parmi vous. Au contraire, si quelqu'un veut être **grand** parmi vous, qu'il soit votre serviteur, et si quelqu'un veut être le **premier** parmi vous, qu'il soit votre esclave. Mt 20/26*

Comme cela lui arrive souvent, Jésus, pour créer le monde qui est le sien, inverse l'ordre et les priorités du monde habituel, courant. Cet exemple-ci est tout à fait typique ! Les deux couples **grand** et **premier** d'une part et serviteur et esclave d'autre part, reçoivent des valeurs et des emplacements symboliques inverses. Ainsi, le serviteur sera le **grand** et l'esclave sera le **premier**. Voilà une conception des valeurs pour le moins inattendue.

Pour caractériser les relations nouvelles qu'il veut voir s'instaurer entre ses disciples, Jésus ne retient que les hommes en situation : les **grands**, les **chefs** des nations, le serviteur et l'esclave. Il pointe avec justesse les deux grands écarts qui caractérisent les relations entre les hommes : le **dominant** et le dominé, le **maître** et l'esclave. Il inverse les rapports mais ne dit pas, au moins pas ici, comment exercer le pouvoir ni l'autorité. Sans doute voit-on pointer ici le primat de la qualité de l'être. C'est cette dernière qui doit être le fil conducteur et qui sert de point de repère à ceux qui sont en poste de responsabilité. De plus, ses paroles, ses gestes, sa vie sont suffisamment éloquentes pour permettre la mise en pratique. A chacun de s'approprier les paroles de Jésus et les faire passer dans sa vie.

Mt 20/28

C'est ainsi que le Fils de l'homme est venu non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour la multitude.

Cette parole est prononcée après la 3^{ème} annonce de la passion (Mt 20/17-19), dans l'épisode de la demande de la mère des fils de Zébédée qui voulait voir ses fils siéger l'un à sa droite, l'autre à sa gauche dans son Royaume (Mt 20/21). Jésus dira plus loin la parole qu'a retenue François au début de l'Adm 4/1 et dans sa première Règle 4/6. L'opposition forte marquée dans l'évangile entre servir et **être servi** aura certainement influencé son choix, sa

manière d'être et de se conduire. Il a préféré cette parole à la parole parallèle que l'on trouve dans Luc : *je suis parmi vous comme celui qui sert* (Lc 22/27).

Jésus dit cette parole, de Mt 20/28

C'est ainsi que le Fils de l'homme est venu non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour la multitude,

non seulement dans le contexte de la Passion, mais, encore une fois, dans le contexte immédiat d'une description et d'un souhait de pouvoir, même s'il est exprimé par la mère des fils de Zébédée. Ces deux éléments conjugués auront probablement marqué durablement l'esprit de François⁵, car comment ne pas voir que la Passion de Jésus est un service⁶ qu'il rend et une marque d'obéissance totale qu'il donne. C'est bien là la preuve que Jésus accorde ses actes à ses paroles.

Jn 13

La scène du "*lavement des pieds*" des disciples par Jésus lui-même est très connue. Nous la lisons, chaque Jeudi Saint, au moment de la célébration de l'institution de l'Eucharistie. Il ne s'agit pas ici pour nous de reprendre l'ensemble de l'exégèse de ce passage, mais de tenter d'en saisir l'esprit dans la perspective qui fut celle de François ; pour cela, rien de mieux que de se référer à ce qu'écrit le P. Xavier Léon-Dufour à ce sujet :

"Tout service implique une différence entre celui qui donne et celui qui reçoit, entre le riche et le pauvre, entre l'adulte et l'enfant, entre le magistrat et le simple citoyen... A un niveau supérieur, le service peut être animé par l'amour de dévouement ; par exemple, celui des parents pour leurs enfants. Mais trop souvent cet amour lui-même est corrompu par la volonté de puissance qui se tapit au cœur de l'homme, et le service rendu devient une manière de faire dépendre l'autre de soi... En se disant *le Seigneur et le Maître*, Jésus maintient la différence qui le sépare de ses disciples ; mais *en leur lavant les pieds*, il abolit la volonté de puissance souvent camouflée sous le dévouement, provoquant ainsi la réaction de Pierre. Par cet excès, il franchit l'espace hiérarchique que les hommes établissent entre eux ; lui le Seigneur, il devient réellement l'ami de ses disciples, il se fait leur égal.⁷"

Je pense que ces lignes illustrent parfaitement ce que voulait dire François d'Assise. En utilisant le texte et en s'y référant, François maintient bien la différence que confère l'obéissance et n'abolit pas l'espace hiérarchique. Celui-ci est franchi, ce qui veut dire qu'au sein de l'obéissance il restera toujours une autorité, ce qui permet aux frères de croître et de grandir (*auctoritas, augere*). L'obéissance chez les mineurs, n'est pas un copinage.

Avec la référence au "*lavement des pieds*" nous retrouvons ce que nous avons dit à propos de Mt 20/25-26 le renversement des perspectives rejoint le franchissement de l'espace hiérarchique.

Après avoir vu l'utilisation du mot de *servus* par François et les versets bibliques d'où il les tire, voyons maintenant les textes mêmes de François.

II Les textes de François

2.1 Textes utilisant Mt 20/20-28

⁵ M. J. Lagrange, *Evangile selon St Matthieu*, P., Gabalda, 1927, Etudes bibliques³, p. 393, 395. François citera en 1R 5, 9-12 d'autres parties de ce discours.

⁶ C'est LE service par excellence, au sens de *rendre un service*, et LE service au sens d'*acte liturgique* total et absolu, indépassable qui ouvre une voie.

⁷ X. Léon-Dufour, *Lecture de l'évangile selon Jean*, III, les adieux du Seigneur, (ch. 13-17), P., Seuil, 1993, Parole de D.

2.1.1 Admonition 4

4. QUE PERSONNE NE S'APPROPRIE LA CHARGE DE SUPÉRIEUR

(1) *Je ne suis pas venu pour être servi, mais pour servir*, dit le Seigneur. (2) Ceux qui ont été établis au-dessus des autres⁸, qu'ils se glorifient de cette charge de supérieur autant que s'ils avaient été députés à l'office de laver les pieds des frères. (3) Et s'ils se troublent plus de la perte de la charge de supérieur que de la perte de l'office de laver les pieds, c'est comme s'ils amassaient un magot⁹ au péril de leur âme.

François, comme cela lui arrive souvent, commence par citer explicitement une parole du Seigneur avant d' "admonester" ses frères. Cela fait partie de sa spiritualité et de sa pédagogie de s'assurer que ses frères "aient conscience que chacun de leurs actes était en conformité avec la doctrine et la vie du Seigneur."¹⁰

Etre constitué, établi // constitutus

François se sert ici, sans doute, d'un terme de droit qui fait appel à l'institution légale de celui qui a reçu la charge d'exercer l'obéissance. On retrouve ce même terme dans la 1^{ère} Règle (RnB) en 4/1 :

(1) Au nom du Seigneur ! (2) Que tous les frères qui sont constitués (*constituuntur*) ministres et serviteurs des autres frères placent leurs frères dans les provinces et dans les lieux où ils seront, qu'ils les visitent souvent et qu'ils les avertissent spirituellement et les encouragent.

La charge

Il s'agit ici de la charge de provincial¹¹. On remarque en passant que "serviteurs" est accolé à "ministres". François détaille ici le contenu de la charge : *placer les frères, les visiter, les avertir et les encourager*. Voilà ce qui leur échoit.

Les deux comparaisons

Par contre, ce qui est un peu original dans ce texte de l'Adm 4, c'est que après la "constitution", donc la référence à la loi canonique, François n'énonce pas la charge, mais une situation : *ceux qui ont été établis au-dessus des autres*. S'il se réfère à une position sociale qui ne va pas dans sa manière habituelle de parler de ce sujet c'est par manière de contraste. Cette situation de supériorité est appelée par le premier des deux verbes des comparaisons que François veut énoncer. En effet ce premier verbe tourne autour de l'idée de *se glorifier* (gloriar) : peut-on *se glorifier* ou imaginer *se glorifier*, quand on n'est pas mis dans une situation de supériorité par rapport aux autres ? La pensée de François est donc bien élaborée. Car, dans un deuxième temps, François renversera la comparaison en employant le verbe *turbari* (*se troubler*). Le trouble est le signe d'une âme non pacifiée qui peut se laisser aller à la colère comme François le dira lui-même dans son Adm 11/2 : *Et de quelque manière*

⁸ Dans sa Lettre aux fidèles (1Lfed) François explique clairement qu'il ne convient pas d'avoir un tel désir ! "Nous ne devons jamais désirer au-dessus des autres, mais nous devons plutôt être des *serviteurs* et soumis à toute créature humaine à cause de D." S'ajoute ici, en plus de la notion de serviteur qui ne s'applique pas qu'à l'obéissance, la soumission à toute créature. Voir la conclusion.

⁹ "Magot" traduit le latin *loculus*. Allusion manifeste à Judas : cf. Jn 12, 6 et 13, 29. François utilise encore ce mot en 1 Reg 8/7 : "Et si par hasard - qu'il n'en soit rien - il arrivait qu'un frère amasse ou détienne de l'argent ou des deniers, excepté seulement pour la nécessité susdite des malades, tenons-le tous, frères, pour un faux frère et un apostat et un voleur et un brigand et détenant un magot, à moins qu'il ne se repente vraiment."

¹⁰ Nguyen, *Le Christ*, p. 73

¹¹ Le frère qui est responsable d'une région, ou province et appelé pour cela Provincial.

qu'une personne pêche, si, à cause de cela, le serviteur de Dieu se trouble et se met en colère - non par charité -, il thésaurise pour lui une faute.

Les deux comparaisons : se glorifier autant et se troubler plus

disent exactement la même chose. Mais le renversement de la situation, par la seconde comparaison, permet à François de montrer ce qui se passe à l'intérieur de soi lorsque l'on considère la perte d'un office ; c'est le trouble qui n'est que le début d'un état instable, non pacifiée d'une âme. Il montre là les deux faces (*se glorifier* et *se troubler*) de l'intérieur d'une âme par mauvaise considération de la charge d'obéissance. François se montre ici fin observateur et maître de vie spirituelle.

Les charges, ce qui est demandé

D'autre part, François distingue avec soin : la **charge** (*praelatio*) de **l'office/service** (*officium*) qu'il construit de manière tout à fait ordonnée et symétrique :

qu'ils se glorifient autant de cette <u>charge</u> gloriantur de illa <u>praelatione</u> A	que s'ils avaient été députés à <i>l'office</i> de laver les pieds ablundi fratrum pedes <i>officio</i> deputati B
Et s'ils se troublent plus de la perte de la charge de supérieur turbantur de ablata sibi <u>praelatione</u> A'	que de la perte de <i>l'office</i> de laver les pieds e pedum <i>officio</i> B'

La charge confiée pour exercer l'obéissance est une *praelatio*, tandis que le lavement des pieds est un *officium*. François distingue donc soigneusement, les niveaux. Ce qui veut dire que la charge confiée n'est pas simplement un office de lavement des pieds, mais que la charge doit être accomplie de cette façon-là.

Sous cet angle-là, et seulement sous celui-ci, on peut comprendre la citation mise en exergue par François de Mt 20/28 :

C'est ainsi que le Fils de l'homme est venu non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour la multitude.

Ce n'est que dans cette mesure-là que l'obéissance accomplie sera un service.

Le magot.

La dernière phrase de l'Adm 4 : *c'est comme s'ils amassaient un magot au péril de leur âme* est moins intéressante pour nous, juste quelques mots pour l'éclaircir. François veut dire par là, que nos actions, aussi bien que nos attitudes, ont des répercussions, elles entraînent des conséquences qui ne sont pas neutres. Pour François, **la vie** est toujours en jeu, c'est pourquoi il souligne que l'attitude de glorification et de trouble qu'il dénonce peut être périlleuse pour l'âme. La thésaurisation qui est faite là ne va pas dans le sens du Royaume.

Le deuxième texte que nous étudions est tiré de la première règle. Il utilise la même péricope de Mt 20/20-28, mais cette fois, c'est du début du discours de Jésus que François prend sa citation.

2.1.2 1R 4/6

(6) Et que les ministres et serviteurs se rappellent ce que dit le Seigneur : "Je ne suis pas venu pour être servi mais pour servir", et que le soin des âmes des frères leur a été confié, et si quelque chose se perdait par leur faute et leur mauvais exemple, il faudra qu'au jour du jugement ils en rendent compte devant le Seigneur Jésus-Christ.

Ce chapitre de la Première Règle parle des ministres et des autres frères. Il s'agit des devoirs des supérieurs¹². "C'est le ministre qui assigne à chaque frère sa place, sa mission, le poste qu'il occupera jusqu'au prochain chapitre peut-être. Mais, afin que les frères ne soient pas abandonnés à eux-mêmes pendant une année entière, le ministre doit *les visiter, les exhorter et les encourager pour les aider à surmonter les difficultés de leur vie.*"

Le point de départ de l'attitude que le frère ministre doit avoir en tête, c'est la Parole même du Seigneur que François a déjà citée en Adm 4/1 :

(1) *Je ne suis pas venu pour être servi, mais pour servir*, dit le Seigneur. (2) Ceux qui ont été établis au-dessus des autres¹³ ...

On retrouve ici aussi l'attachement de François à la conséquence des actes posés par le supérieur : *et si quelque chose se perdait par leur faute et leur mauvais exemple*. Mais cette fois-ci François renvoie directement et explicitement au jugement où il faudrait en rendre compte. Le responsable reçoit sa charge, il la porte, ce qui veut dire qu'il ne la laisse pas inerte, il la rend vivante. Il lui donne de la valeur. Il en est donc responsable et doit en répondre.

C'est ici peut-être que l'on peut évoquer un autre texte témoignant de la même attitude que le supérieur doit avoir lorsqu'il reçoit un frère. François prend soin de signaler l'état d'esprit de cette rencontre

(5) Que les ministres les (frères) reçoivent charitablement et avec bienveillance et qu'ils aient tant de familiarité avec eux que ceux-ci puissent leur parler et agir avec eux comme des seigneurs avec leurs serviteurs ; (6) car il doit en être ainsi : que les *ministres* soient les *serviteurs* de tous les frères.¹⁴

François insiste donc bien pour spécifier l'esprit de ceux qui sont ministres, qu'ils soient des serviteurs.

2.1.3 1R 5/9-12

(9) De même, que tous les frères n'aient en cela aucun pouvoir ni domination, surtout entre eux. (10) Car, comme le Seigneur dit dans l'évangile : *Les princes des peuples les dominent, et ceux qui sont plus grands exercent sur eux le pouvoir*, il n'en sera pas ainsi parmi les frères. (11) Et quiconque voudra devenir plus grand parmi eux, qu'il soit leur *ministre et serviteur*. (12) Et que *celui qui est plus grand parmi eux devienne* comme le plus petit (Mt 20/26).

Encore un texte utilisant le texte de Mt. Mais cette fois François utilise le début du texte du discours de Jésus. Le ch. 5 de la 1^{ère} Règle traite de la correction fraternelle, c'est sans doute la raison pour laquelle François part de ce qu'il ne faut pas faire. Un frère vis-à-vis d'un autre frère ne doit pas exercer la domination ni le pouvoir arbitraire¹⁵ que l'on trouve chez les grands. François transforme d'ailleurs légèrement le texte évangélique pour la cohérence de son propos et plutôt que les termes : *grand* et *serviteur* de Mt, il écrit : *grand* et *petit* ; c'est une opposition de même genre. Il n'y a ainsi aucune ambiguïté. Cela lui permet d'être très clair : *il n'en sera pas ainsi parmi les frères*. Il veut instaurer un genre particulier de relations entre les frères. La suite, François l'emprunte aussi à Jésus. Il montre ainsi l'inversion des rôles : *le*

¹² L. Hardick, *La règle*, p. 182 et suiv.

¹³ Voir 2.1.1.

¹⁴ 2R 10/5, 6 (SC, p. 197), cité par L. Hardick, *La règle*, p. 185.

¹⁵ D'après le dictionnaire grec-français du Nouveau Testament il s'agit d'un pouvoir arbitraire, voir également 1P 5/3 ; Ac 19/16. p. 79

plus grand sera le serviteur (François a ajouté *ministre* !). La grandeur tout court, c'est le service. Le service des frères entre eux est à la base de toute relation fraternelle.

2.2 Textes utilisant Jn 13 : le lavement des pieds

2.2.1 1R 6/3

(3) Et que nul ne soit appelé prier, mais que tous soient d'une manière générale appelés frères mineurs. (4) Et qu'ils se lavent les pieds l'un à l'autre.

Ce chapitre de la 1^{ère} Règle parle du recours des frères aux "ministres" et de leur dénomination. Il n'y a pas, dans l'obéissance franciscaine, de hiérarchie de pouvoir, telle qu'on pouvait les voir à l'époque. Pour François, les titres sont très évocateurs : abbé, prier ; pour lui ces titres ne reflétaient pas les vraies relations entre les frères. C'est la raison pour laquelle il insiste que les frères ne soient pas appelés *prier*. Mais cela ne lui suffit sans doute pas, car c'est à ce moment qu'il évoque le lavement des pieds en Jn 13. Cette évocation est extrêmement brève et va à l'essentiel : *qu'ils se lavent les pieds l'un à l'autre*. Ceci montrait combien François avait intégré ce geste comme représentant excellemment les relations qui devaient exister entre les frères. Il adapte aussi la citation à son propos. C'est une forme d'invitation à tous les frères.

Les différents éléments de ces 2 versets : l'appellation de "mineurs", l'absence de "prier" d'une part et le "lavement des pieds" d'autre part, semblent bien indiquer que nous sommes ici dans une autre formule et une autre forme d'obéissance. Ce n'est plus directement d'une relation hiérarchique qu'il s'agit mais d'un secours de bienveillance à se rendre les uns aux autres. La référence ou le prototype indépassable de relations entre les frères, c'est "le lavement des pieds". François a hissé ce geste de Jésus, puis sa recommandation, au niveau d'un style de relations entre frères dans la vie courante des frères mineurs.

Conclusion

J'ai essayé d'établir, malgré la relative difficulté des textes ce qu'est le service, chez François d'Assise, à l'imitation de Jésus. Cette réalité du service établit un état de vie qui n'est ni stable ni statique. Le service du frère est toujours là, toujours à faire. Il en va ainsi d'abord et avant tout de celui qui exerce la charge de "ministre". Mais autant ce service est important au cœur même de l'obéissance, autant aussi il dépasse largement ce cadre, car il embrasse quelque chose de plus large que lui, l'attitude même de Jésus vis-à-vis de tout homme. La vie des frères mineurs est une école de relations avec autrui dans un esprit de service, celui du "lavement des pieds". La vie des frères mineurs doit être un apprentissage, à tous les niveaux, de cette forme de service. Ce n'est qu'à cette condition que les frères pourront dire avec François ce dont ce dernier se fait l'écho dans une de ses lettres : "nous ne devons jamais désirer être au-dessus des autres, mais nous devons plutôt être des serviteurs et soumis à toute créature humaine à cause de Dieu."¹⁶

Frère Michel Caille gardien des frères mineurs de Toulouse.

¹⁶ *Ecrits*, 2^{ème} Lettre aux Fidèles, 47, p. 237.